



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.genealogie.org/famille/frigon/index.html>

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

Gatineau, le 21 août 2004

1. Mot de bienvenue – Gérald (116).
 - 10^e anniversaire de la fondation de l'Association.
2. Nomination du ou de la secrétaire d'assemblée.
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 août 2003 – Pierre (4).
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Rapport du président – Gérald (116).
6. Rapport du trésorier – René (75).
7. Rapport du responsable du comité de la base de données généalogiques – Georges E. (93).
8. Rapport du responsable du comité du bulletin – Jean-René (11).
9. Rapport du responsable du comité sur le Parc Frigon-Chamois – Ivanhoë (80).
10. Rapport du comité du projet du livre *Les Frigon, histoire et généalogie* – Gérald (116)
11. Élection du président.
12. Élection des membres du conseil d'administration (Max. 14 membres).
13. Varia.
 - Cartes de membres
14. Levée de l'assemblée.



ASSOCIATION OF FRIGON FAMILIES INC.

<http://www.genealogie.org/famille/frigon/index.html>

Agenda for the Annual General Meeting

Gatineau, August 21, 2004

1. Word of welcome – Gérald (116)
 - 10th anniversary of the Association
2. Nomination of a secretary for the meeting.
3. Adoption of the minutes of the August 23, 2003 meeting – Pierre (4).
4. Adoption of the current agenda
5. Report of the President – Gérald (116).
6. Report of the Treasurer– René (75).
7. Report of the Genealogical Database committee – Georges E. (93).
8. Report of the Bulletin committee– Jean-René (11).
9. Report on the Frigon-Chamois Park Project – Ivanhoë (80).
10. Report on the Frigon History and Genealogy Book Project – Gérald (116)
11. Election of the president.
12. Election of the Board of Directors (Max. 14 members).
13. Miscellaneous
 - Membership cards
14. Closing of the meeting



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.genealogie.org/famille/frigon/index.html>



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Gatineau, le 21 août 2004

1. Mot de bienvenue – Gérald (116).
Gérald (116) souhaite la bienvenue aux quarante sept personnes présentes dont Dale Smith (232) et Carol Émilie Messak de Clifton Park NY
2. Nomination du ou de la secrétaire d'assemblée.
Roger (131) propose Pierre (4), secondé par Gérald (116).
Pierre Accepte.
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 août 2003 – Pierre (4).
Gérald fait la lecture du procès-verbal.
Adoption sans modification proposée par Luc (3) secondé par Robert(152).
Adopté à l'unanimité.
4. Adoption de l'ordre du jour.
L'ordre du jour est adopté avec ajout à varia :
 - Des Frigon en France (Lucie 56)
 - Site Web (Pierre 4)
 - Photographe (Jacques 106)
 - Activités PM
 - Fête de la Nouvelle-France (Roger 131)Proposeur Marie-Jeanne (49) secondée par Ginette (85)
5. Rapport du président – Gérald (116).
Voir document joint. Proposeur Georges E (95) secondé par Jean-Yves (62).
Rapport adopté à l'unanimité.
6. Rapport du trésorier – René (75).
Voir document joint. Note aux états financiers : L'accumulation des fonds vise deux buts principaux : investir dans un monument commémoratif; investir dans le livre Les Frigon, histoire et généalogie.
Proposeur Léonce (218) secondé par Jean-Yves (62).
Rapport adopté à l'unanimité.

7. Rapport du responsable du comité de la base de données généalogiques – Georges E. (93).
Georges annonce que nous avons maintenant plus de 6000 descendants recensés. Il mentionne que Dale Smith nous a fourni de l'information qui nous a permis d'identifier plusieurs Frego aux Etats-Unis. Il mentionne que c'est dans la génération actuelle que les informations sont les plus déficientes. Il invite les membres présents à fournir de l'information sur leurs enfants et petits enfants. Ivanhoë invite les membres à envoyer des photos à Georges.
8. Rapport du responsable du comité du bulletin – Jean-René (11)
Jean-René annonce une nouvelle présentation du bulletin pour le nouveau quinquennal qui commencera l'an prochain. Dorénavant l'envoi du bulletin se fera par la Fédération des familles souches du Québec (FFSQ). Le quinquennal qui s'achève sera disponible en format papier et sur CD. Le bulletin continuera à être disponible sur papier ou par courriel.
9. Rapport du responsable du comité sur le Parc Frigon-Chamois – Ivanhoë (80).
Voir document en annexe.
10. Rapport du comité du projet du livre *Les Frigon, histoire et généalogie* – Gérald (116)
Voir document joint.
11. Élection du président.
Gérald est proposé comme président.
Proposeur : Jean-Yves (62) secondé par Nicole (191)
Élu à l'unanimité.
12. Élection des membres du conseil d'administration (Max. 14 membres).
 - Il est proposé que les membres du CA présents ou qui ont fourni une procuration au secrétaire de l'association soient réélus en bloc. Proposeur : Pierre (4) secondé par Gérald(116). Adopté à l'unanimité.
 - Ivahoë refuse de prolonger sa participation au CA
Un grand merci lui a été adressé pour son travail constant et dynamique durant la période où il a fait parti du CA. Applaudissements
 - Les membres ci-dessous sont réélus : Claudette Chevrette-Naud (126), Cyrille (180), Jean-René (11), Léonce (218), Louise (83), Nicole (191), Pierre (4), Raymonde (96), René (75), Roger (131).
 - Sont proposés pour s'ajouter à l'équipe du CA :
 - Luc (3), proposeur :Ivanhoë(80), secondeur : Gérald (116). Luc accepte
 - Robert (2), proposeur : Ivanhoë (80), secondeur: Pierre (4). Robert refuse
 - Marcel Guillemette (236): proposeur : Gérald (116), secondeur : Robert (2). Marcel accepte

Jean-Yves propose un vote de félicitation secondé par Ivanhoë.
Applaudissements.

13. Varia.

➤ Cartes de membres

Pierre(4) mentionne qu'il n'y a plus de carte de membre depuis que la date d'expiration est mentionnée sur l'étiquette d'envoi du bulletin.

➤ Des Frigon en France (Lucie 56)

Lucie (56) fournit un document avec preuves d'archives sur la découverte de trois Frigon en France :

-Mariage de Julien Frigon (village du Perray en Bais) et Jacqueline Huet (village du Courtil en Bais), le 24 juillet 1696.

-Mariage de Jeanne-Rose Frigon (paroisse Marseille Saint-Martin) et Charles Fournier (Saint-Trinit, diocèse de Sisteron), le 19 octobre 1710.

-Mariage de Élisabeth Frigon (Nîmes) et Etienne Prouveze (Nîmes) le 28 avril 1807.

Lucie(56) poursuivra les recherches en amont et en aval pour déterminer si François dit Lespagnol fait parti de ces lignées et quand ces lignées se sont éteintes en France.

➤ Site Web (Pierre 4)

Pierre(4), responsable du Site Web, mentionne que le site a été refait et la navigation améliorée. Il annonce qu'un index des articles publiés dans le bulletin de puis le début sera bientôt disponible sur le site. Sont toutefois exclus les titres d'articles qui permettraient de localiser les contemporains cités. Précaution fortement recommandée par la Fédération des familles souches. Par exemple, la rubrique *Pour mieux se connaître*.

➤ Photographie (Jacques 106)

Pierre(4) mentionne que les personnes présentes peuvent profiter de l'occasion pour se faire photographier. Jacques (106) donnera 25% des recettes à l'association.

➤ Activités PM

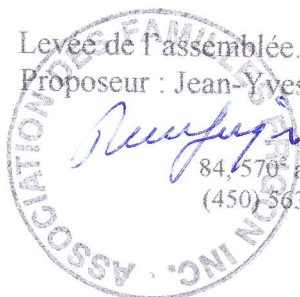
Pierre(4) invite chacun à participer aux activités de l'après-midi : carte de 1709, archives notariales, généalogie, diaporama, photographie.

➤ Fêtes de la Nouvelle-France (Roger 131)

Roger suggère que nous fassions les démarches auprès de la FFSQ pour que notre association soit mentionnée dans leur liste de familles souches publiée pour l'événement Fêtes de la Nouvelle-France 2005.

14. Levée de l'assemblée.

Proposeur : Jean-Yves (62) secondé par Luc (3).



84, 570^e ave, Saint-Hippolyte (QC), J8A 3L2
(450) 563-1383 pfrigon@videotron.ca



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.genealogie.org/famille/frigon/index.html>

RAPPORT DU PRÉSIDENT
Assemblée annuelle du 21 août 2004
Gatineau

Votre Association a vécu une année très intéressante en 2003-2004. Le comité du livre *Les Frigon, histoire et généalogie* fut mis sur pieds et s'est réuni 3 fois. Le comité de la terre ancestrale fut actif et son directeur vous exposera les conclusions auxquelles il est arrivé. Le comité de la base de données et celui du trimestriel "Les Frigon" ont, comme toujours, conservé la qualité et la rigueur dans leur travail intensif et généreux.

Au cours de la dernière année, l'Association est devenue membre de la Fédération des Familles-souches du Québec et avons désigné un représentant de notre Association auprès de la Société Historique de Batiscan.

Par l'entremise de la FFSQ, nous avons souscrit des assurances responsabilité civile et responsabilité des dirigeants, une assurance accident pour nos bénévoles et une assurance contre libelle et diffamation pour nos publications.

Notre site web fut revu de fond en comble dans sa présentation, et sa composition fut simplifiée afin de faciliter les révisions et ajouts trimestriels que nous voulons initier prochainement.

Chacun des comités a travaillé fort sur l'avancement de ses dossiers. Le trésorier et les directeurs de comité vous feront leur compte-rendu individuellement.

For the english speaking members:

the Association has, during the past year, became member of the FFSQ (Fédération des Familles-souches du Québec) and took, within this federation, civil and responsibility insurances for our staff, accident insurance for our voluntary workers and libel and defamation insurance for our publications. We now have a representative to the Batiscan's Historic society. Our web site was throughout reviewed and simplified for ease the quarterly revisions we intend to instore.

All our comitees were dynamic and each director will present you his own report, after the treasury' ones.

Bonne journée à tous et merci de votre présence.

Gérald Frigon. Prés.

ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

ETAT DES REVENUS ET DÉPENSES du 1 avril 2003 su 31 mars 2004

REVENUS	cotisations	2 570,50 \$
	inscriptions et publicité pour l'assemblée annuelle	686,97 \$
	ventes de publications et autres	46,50 \$
	intérêts perçus	1 397,94 \$
		\$4 701,91
Dépenses	frais de bureau	1 215,12 \$
	bulletin	614,35 \$
	assemblée annuelle	1 630,90 \$
	frais de publications et autres	520,00 \$
	intérêts payés	12,00 \$
	autre	0,00 \$
		\$3 992,37
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		\$709,54

BILAN au 31c mars 2004

ACTIF	en banque	3 045,46 \$
	placements	9 127,57 \$
	comptes à recevoir	0,00 \$
		\$12 173,03
PASSIF	comptes à payer	350,00 \$
AVOIR DES MEMBRES		\$11 823,03

AVOIR DES MEMBRES au 31 mars 2004

ENCAISSE AU DÉBUT	11 113,49 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	709,54 \$
ENCAISSE À LA FIN	11 823,03 \$

Origine de François Frigon dit Lespagnol

Trois pistes en France

Août 2004

Lucie Frigon Caron (56)

Mariage

FRIGON Julien – HUET Jacqueline

24 juillet 1696

France

Historique du dossier

Ce mariage a été repéré en avril 2004 sur site Internet permettant de faire une recherche par patronyme, en France. L'information disponible est plutôt sommaire et les conditions pour obtenir une copie de l'acte sont peu pratiques pour les chercheurs étrangers.

Je vais donc tenter ma chance du côté du site d'entraide généalogique et voir si on peut trouver un acte de mariage célébré dans la Commune de Bais, entre 1651 et 1700, et dont le nom d'un des époux est FRIGON.

La Coordinatrice du Département (35) devine que je cherche l'origine de François Frigon (époux de Marie-Claude Chamois). Elle se souvient avoir eu quelques demandes dans le passé et avoir trouvé un François Frigot, né en 1742 à Teurtheville-Bocage dans la Manche. Je connais cette piste mais il ne peut s'agir de notre ancêtre, François Frigon est décédé en 1724, à Batiscan.

Avec si peu d'information, le bénévole réussit à trouver le mariage et le 1^{er} juin, il m'écrit: «C'est la copie complète de l'acte, malheureusement à cette époque les renseignements étaient rares, je n'ai pas trouvé non plus de fiançailles ou de bans.» La transcription du mariage suit: **Julien FRIGON âgé de environ 36 ans, demeurant au (village) du Perray en Bais et Jacqueline HUET âgée d'environ 24 ans demeurant au (village) du Courtil aussi en Bais, ont été canoniquement épousés par moi soussigné Curé le 24-07-1696, en présence de Jacquot HUET Père de l'épousée, Jean Coëme et Julien Allix.**

La transcription, c'est bien mais obtenir une copie de l'acte serait beaucoup mieux. Je passe la commande au bénévole. Le 12 juin, il m'avise qu'à son grand regret, il est obligé d'arrêter toutes activités généalogiques suite à une attaque cérébrale qui le prive de l'usage de son oeil gauche et d'une grande partie de ses possibilités visuelles. La Coordinatrice du Département va prendre la relève en juillet, pendant ses vacances. Elle demande d'être patiente... je veux bien patienter le temps qu'il lui faudra, la valeur de cette trouvaille en vaut largement la peine.

Le 3 août, deux courriels en provenance de la Coordinatrice. J'ouvre en toute hâte pour découvrir qu'il n'y a aucun texte, aucune pièce attachée. Sans délai, je signale le fait. Les jours passent, pas de nouvelle. Le 11 août, le contact est rétabli et une copie de l'acte de mariage disponible.

Voyez, en annexe, la copie de l'acte qui est une autre preuve de l'existence du patronyme FRIGON en France au VIII^e siècle.

Lucie Frigon Caron (56)

Août 2004

Pièce jointe: acte de mariage

Mariage
FRIGONNE Jeanne Rose – FOURNIER Charles
19 octobre 1710

Paroisse St-Martin
Marseille, France

Historique du dossier

Information repérée en mars 2000 sur un site Internet présentant des dépouillements gratuits pour différentes paroisses en France.

Demande d'information et échange de correspondance avec l'auteur du site entre le 4 mars et le 3 avril 2000. À ce moment-là, je n'ai eu que la confirmation de l'inscription du mariage dans le dépouillement de la paroisse de Saint-Martin (MARSEILLE 13).

Enfin, en juillet 2004, j'ai obtenu la photocopie de l'acte de mariage. Cette copie permet de constater que Jeanne Rose FRIGONNE, ainsi nommée dans l'acte, a signé FRIGON. Son père, Honoré, a fait de même. Pourquoi FRIGONNE? Tout simplement parce que le patronyme a été féminisé. Même si d'autres patronymes féminisés ont été répertoriés en France, il s'agit en fait d'une pratique occasionnelle mais non généralisée.

La photocopie de la transcription et de l'acte de mariage vient directement de France. C'est un document difficile à déchiffrer et si certains mots vous semblent incorrects, n'hésitez pas à m'en faire part.,

Voilà! La preuve de l'existence du patronyme FRIGON en France est maintenant établie.

Lucie Frigon Caron (56)

Août 2004

Pièce jointe: Transcription et acte de mariage

Dudit jour (dix neuvième octobre 1710) après trois publications faites sans empêchement dans notre église, paroisse de la fille, et dans l'église de St Trinit, paroisse originaire du garçon, selon l'attestation de messire Michel, prieur de ladite église, en date du 5^{ème} octobre de la présente année, a été célébré mariage en présence de nous prêtre soussigné et du père de la fille, autres parents et amis.....entre Charles FOURNIER, fils de feu (*Michel*) et de feu Françoise GIRAUDON, du lieu de St Trinit, diocèse de Sisteron d'une part, et honnête (*fille*) Jeanne Rose FRIGONNE, fille d'Honoré et d'Anne TABERISSE de cette ville d'autre (part).le tout (*fait*) en présence de Jean NICOLAS, marchand, Jean-Pierre MARTEL, marchand, Jean IMBERT, (*fancier*), et Honoré BERENGUIER,à drap, témoins requis et signés, qui nous ont fait (*foi*) de l'état libre des parties et de leur domicile dans notre paroisse, les présentes (parties) ont signé ; ledit Berenguiier a dit ne savoir écrire.

Paroisse de Marseille Saint Martin (GG 163). Le 19 octobre 1710.

Les mots en italique, entre parenthèses sont dans la partie gauche noire de l'acte.

1710 19 Oct
 jour après trois publications faites sans empêchement dans notre église paroisse de la fille
 et dans l'église de St Trinit paroisse originaire du garçon selon l'attestation de messire Michel prieur
 de ladite église en date du 5^{ème} octobre de la présente année a été célébré mariage en présence de nous
 prêtre soussigné et du père de la fille autres parents et amis.....entre Charles FOURNIER fils de feu
 (*Michel*) et de feu Françoise GIRAUDON du lieu de St Trinit diocèse de Sisteron d'une part et honnête
 (*fille*) Jeanne Rose FRIGONNE fille d'Honoré et d'Anne TABERISSE de cette ville d'autre (part) le tout
 (*fait*) en présence de Jean NICOLAS marchand Jean Pierre MARTEL marchand Jean IMBERT
 (*fancier*) et Honoré BERENGUIER à drap témoins requis et signés qui nous ont fait
 (*foi*) de l'état libre des parties et de leur domicile dans notre paroisse les présentes (parties)
 ont signé ; ledit Berenguiier a dit ne savoir écrire
 Jean Nicolas ~ Martel ~ Jean Imbert
 Honoré Berenguiier ~
 Charles Fournier ~ Jeanne Rose Frigonne

Mariage
FRIGON Elisabeth – PROUVEZE Etienne
28 avril 1807

Nîmes, France

Historique du dossier

C'est au printemps 2000 que je découvre un site sur lequel figure le nom de Elisabeth Frigon parmi les récipiendaires de «1823 - PENSIONS MILITAIRES DESTINEES AUX VEUVES ET AUX ORPHELINS».

J'établis un contact en France afin d'obtenir des renseignements additionnels mais le résultat ne fait que confirmer l'information disponible sur le site.

À la fin d'août 2003, le sujet refait surface alors que Raymond Frigon, président-fondateur de l'Association, signale une trouvaille qui s'avère correspondre à celle du printemps 2000.

Internet offre de nouvelles possibilités de recherche en France. Je complète le formulaire sur un site d'entraide généalogique et demande copie de l'acte de naissance/baptême de FRIGON Elisabeth. Ma demande est acceptée et transmise à un bénévole qui entreprend les recherches à partir des quelques éléments fournis via le formulaire.

En octobre 2003, monsieur Charles Pastor m'informe qu'il n'a rien trouvé dans les registres consultés. Il reste d'autres paroisses à explorer mais il doit suspendre les recherches pour quelques jours. À la fin d'octobre, il m'avise qu'il n'a pas trouvé la naissance de PROUVERE Elisabeth. Étonnant, j'avais pourtant mentionné une date précise! Enfin, tout est possible mais ayant remarqué qu'il a écrit PROUVERE, je vérifie auprès de lui, et il reconnaît avoir fait erreur en cherchant PROUVERE et non FRIGON. De bonne volonté, il s'engage à reprendre la recherche et le 26 octobre, il m'écrit: *«Je tente de vérifier sur Nîmes la naissance le 1.11.1778 et le mariage éventuel entre 1796 et 1811.»*

Le 5 décembre, n'ayant reçu aucune nouvelle, je le contacte afin de savoir où il en est rendu dans ce dossier. Sa réponse arrive rapidement et j'apprends qu'il a arrêté les recherches parce que je n'ai pas répondu à son message du 26 octobre. Par sa phrase citée au paragraphe précédent, je croyais inutile de lui répondre. Voici quelques passages de son récent message *«...n'ai pas retrouvé de naissance à la date donnée sur les huit paroisses catholiques et chez les protestants»* ainsi que *«Si l'acte de mariage vous intéresse je reprendrai sa recherche.»* et enfin *«Je repasserai aux archives de Nîmes le 11.12. Je tenterai de retrouver le mariage FRIGON-PROUVERE.»*. Je m'empresse de lui répondre!!! L'acte de mariage m'intéresse, etc.

C'est décembre, le Temps des Fêtes, j'attends au 18 janvier 2004 avant de le contacter de nouveau. Il n'a pas oublié, il a cherché dans les registres paroissiaux (8 ou 9 paroisses différentes), ceux de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général mais il n'a rien trouvé. D'autres

registres existent mais il doit attendre la réouverture des Archives départementale avant de pouvoir les consulter.

Le 24 mars, sans nouvelle depuis janvier, je retourne en France par le biais d'un courriel. J'aurais dû recevoir un message vers le 12 mars, mais je n'en ai pas eu, probablement à cause de la prolifération des pourriels du moment. Monsieur Pastor n'a aucune trouvaille à rapporter, il continue les recherches et explore d'autres possibilités; il espère boucler le dossier pour le 15 avril.

Le 15 avril est passé, on est à la mi-mai, pas de nouvelle. Un délai de quelques jours est nécessaire. Le 25 mai, je reçois un nouveau message m'annonçant que rien de probant n'a été trouvé concernant la naissance et/ou le mariage de Elisabeth FRIGON. Le seul acte trouvé est une «déclaration de naissance d'une Marie PROUESE, faite à Nîmes le 30 mai 1806 par Joseph PROUESE sergent de la compagnie de réserve de Nîmes dont l'épouse s'appelle Elisabeth (nom de famille incertain)». Impossible d'établir un lien avant d'avoir trouvé le mariage FRIGON Elisabeth et PROUVÈZE de prénom inconnu. Voir la photocopie¹ de l'acte annexée.

À ce stade-ci, une consultation du Registre des Lois du 2^o Trimestre 1823 où est susceptible de se trouver la mention de pensionnée d'Elizabéth FRIGON est proposée par monsieur Pastor. Pour cela, il doit se rendre à Marseille.

Le 8 juin, arrive enfin la bonne nouvelle confirmée par la réception, le 17 juin, d'une photocopie de l'acte de mariage²:

Le mariage Elisabeth FRIGON - Etienne PROUVEZE a eu lieu à Nîmes le 28 Avril 1807 (cote 5 MI I 166)

Etienne Prouveze, jardinier, est né à Nîmes le 27 Septembre 1785, il est le fils de Jean Louis Prouveze, faiseur de bas et de Jeanne Deuvay décédée à Aimargues (Gard) le 28 Thermidor de l'AN IX,

Elisabeth Frigon, est bien née à Nîmes le 1 Novembre 1778 elle est la fille naturelle de Marie Frigon, son père est inconnu. Sa mère consent à son mariage par acte notarié passé chez Maître Labourdaire, notaire à Nîmes.

J'ai fait une transcription³ de cet acte, quelques mots m'échappent, si vous avez des suggestions, si vous décelez des erreurs, n'hésitez pas à m'en faire part.

¹ Déclaration de naissance de PROUESE Marie

² Mariage FRIGON/PROUVEZE

³ Transcription faite par Lucie Frigon Caron

Le 16 juin, je reçois par courriel l'information⁴ suivante:

Le registre des pensions porte bien l'attribution d'une pension P.14 d'un montant de 75 Francs à FRIGON Elisabeth née le 1.11.1778 à Nîmes domiciliée à Nîmes, mariée le 28 Avril 1807 à Etienne PROUVEZE, soldat décédé le 18 Juillet 1823, soldat en cessation d'activité depuis le 4 Avril 1815.

La pension P.14 est versée aux veuves et aux orphelins de militaires.

Le 2 juillet, je reçois un message comportant des éléments nouveaux:

Le couple a eu au moins deux enfants:

- Jeanne PROUVEZE née le 5 Juin 1809 à Nîmes fille de Etienne Prouveze, Jardinier, et d'Elisabeth (5 MI 1 105)

- Jean Baptiste PROUVEZE né le 02 Février 1811 à Nîmes fils de Etienne Prouveze et d'Elisabeth (5 MI 1 107)

Sur les deux actes le nom de la mère ne figure pas, seul son prénom est mentionné.

La mère d'Etienne PROUVEZE, Jeanne DARVES, est bien morte à AIMARGUES le 30 Thermidor de l'AN IX à l'âge de 56 ans elle était mariée à Jean Louis Prouveze, faiseur de bas, elle était née à Nîmes et demeurait à AIMARGUES (Cote 5 MI 16 31)

On peut penser que l'acte de baptême de Elisabeth Frigon n'a pu être repéré parce que née de père inconnu, tel que mentionné dans l'acte de mariage. Les recherches pour trouver d'autres actes i.e. décès se rapportant à Elisabeth, à son époux, à ses enfants ainsi qu'à sa mère seront faites par celui qui pilote le dossier en France.

Nous devons être reconnaissants à Monsieur Charles Pastor, bénévole (Le Fil d'Ariane, L'Entraide généalogique sur Internet) qui, par son dévouement et sa ténacité, a réussi à nous apporter la preuve de l'existence du patronyme FRIGON en France.

Lucie Frigon Caron (56)

Août 2004

⁴ Source: CD répertoriant les PENSIONNES du XIX^e siècle

Les actes ci-dessus énoncés, l'acte de mariage

(1)

François Bruchet

Procurer

Jacques Blachet

Philippe Bruchet

~~Philippe~~

Procurer

Elisabeth

Marie

Procurer

Procurer

Procurer

Procurer

en mil huit cent sept, de vingt-huit

ans de l'âge de l'État, par devant

Monsieur le Procureur, présent

notaire public, a été

signé par lesdits

Procurer, Procureur, Procureur, Procureur

Procureur, Procureur, Procureur, Procureur

[illegible]

[illegible]

With special Deanne Dextar

[illegible]

Orange. & Elizabeth Jan 2

mon mariage après quoi j'ai fait
Lectures à l'antenne et Chapitre de la
S. Marianne sur les droits et les devoirs des parents.

Lettres à l'ante-vierge

de mariage. Sur les charts de la dévotion des pères
11. b. Prestant aile par C

der Eynen 2/3 w. versch. hyp. präsent auf gar 5

Repère de l'Espresso

[illegible]

*These are numbers
of the order book.
Account-Subscribers*

1. *copie* under *more* reacts in
 a decreasing *series* under *paraph*

de vante: *de vante* *de vante* *de vante*

Postage -

P. C. a. P. C. a. P. C. a.

$\sim B = \text{Audubon} = \text{A: autres}$



My dear

$\mathcal{B} = \text{Audiberg} = \mathcal{A} \setminus \text{autres}$



RAPPORT FINAL SUR « LE RÊVE D'IVANHOË (80) »
(Feu « Projet Parc Frigon-Chamois »)

Pour vous résumer la situation, je me dois de vous raconter un peu les circonstances qui m'ont amené à rêver à ce projet de ramener dans la famille une partie de la terre de l'ancêtre de tous les Frigon, François Frigon.

Au moment de la réunion annuelle des Frigon au *Vieux presbytère de Batiscan*, à l'été 1996, lorsque la nuit fut venue, c'est-à-dire après le magnifique feu de camp sur la plage, j'ai décidé de coucher dans ma vannette sur le bord du majestueux fleuve St - Laurent. Au matin, alors que se levait le soleil à l'horizon, et qu'un immense cargo gris glissait lentement vers la mer, j'ai entendu, venant de l'autre côté du fleuve, les tintements joyeux des cloches d'une église qui appelaient les paroissiens à leur rendez-vous hebdomadaire.

En déambulant silencieusement sur la plage, face à la terre de l'ancêtre, je découvrais toute la vie animale et végétale qui se régalaient des rayons matinaux de ce soleil bienfaiteur et nourricier, qui avait aussi, sans doute, émerveillé l'ancêtre François à une certaine époque.

Me laissant ainsi aller dans la rêverie, je me disais que cela serait un peu exotique, mais combien intéressant que de redonner la chance à d'autres Frigon de venir sur cette terre ancestrale, de pouvoir s'y promener, y faire un pique-nique ou même y passer la nuit, comme je venais de le faire, et d'un peu « fabuler » sur toutes les péripéties qu'avaient dû vivre notre ancêtre et sa famille au début de la colonie.

Comme vous le savez sans doute, au moment où je vous écris ces lignes, François Frigon est le premier et seul ancêtre que les chercheurs en généalogie aient pu trouver comme étant l'ancêtre de tous les FRIGON d'Amérique.

De là l'importance que revêt la connaissance de notre ancêtre François, qui est le seul lien commun à tous les Frigon que nous sommes! Le fait de reprendre possession d'une partie de cette terre était pour moi tout à fait symbolique en plus d'être un geste tangible de retrouvailles de mes racines.

J'étais persuadé que plusieurs auraient aussi ressenti ce sentiment rassurant et reconfortant que nous apporte le contact avec les choses familières. Ne dit-on pas que pour connaître où l'on va, il faut connaître d'où l'on vient!

Bref, suite à cette nuit et ce matin de découverte, j'ai fait part au président d'alors, Raymond (1) de mon intention de trouver le propriétaire actuel et de lui demander si la partie de la terre sur le bord du fleuve était à vendre. Cette terre avait d'ailleurs été confirmée comme étant la terre ancestrale grâce aux travaux de recherche de Robert (2) ainsi que de Raymond (1)

J'ai donc fait les démarches et pris un rendez-vous avec M. Tschanz, le propriétaire actuel. Je me suis rendu le rencontrer pour la toute première fois en compagnie de Louise (83), Jean-René (11).

Suite à cette première rencontre nous avons constaté qu'il y avait une certaine ouverture de la part de M. Tschanz pour notre projet. Par la suite, j'ai continué les démarches pour finalement obtenir un prix pouvant concrétiser l'achat, soit 30 000 \$.

J'ai fait connaître mon projet aux membres du CA de l'Association des Familles Frigon de l'époque, et c'est alors que Raymond (1) a jugé mon idée intéressante, et lui a donné à juste titre, le nom de « Rêve d'Ivanhoë ». J'ai continué de cheminer lentement dans le but de trouver une façon d'en financer l'achat. D'ailleurs plusieurs d'entre vous étaient prêts à contribuer avec moi, dont Raymond lui-même, et je vous en remercie de tout cœur !

Cependant le projet d'achat a rencontré dès le départ une opposition assez farouche de la part de la municipalité de Batiscan, sous prétexte de possibilité d'inondation récurrente et aussi d'occupation non conforme de terres agricoles « zonées vertes ».

J'ai tenté de rallier à ma cause le plus de Frigon possible afin de bénéficier de l'expertise qui aurait pu faire avancer le projet. Si bien que Cyrille (180) a fait certaines démarches pour moi auprès de certaines personnes clés de Batiscan, et plusieurs autres comme Odette (52) m'ont grandement supporté.

Cependant les années passant, la valeur du terrain convoité augmentait régulièrement. Alors, au moment d'une autre rencontre vers 2001, M. Tschanz me parlait d'un coût d'achat d'environ

40 000 \$. J'ai bien tenté un nouvel effort de recherche pour trouver des Frigon investisseurs, soit en diffusant le projet à tous les membres de l'Association Frigon par l'Internet ou en faisant un rapport dans le bulletin de l'Association. J'ai même obtenu l'appui de plusieurs Frigon des États-Unis.

Mais comme la somme était assez importante et que, de plus, il fallait obtenir un montant supplémentaire pour le maintien des obligations d'un propriétaire terrien, les montants qui m'étaient offerts étaient loin d'être suffisants pour envisager un achat sécuritaire et assurer la jouissance à long terme. De plus, je voyais bien un certain intérêt de la part de plusieurs Frigon, mais il aurait fallu beaucoup plus pour concrétiser cet achat.

Puisque j'avais obtenu de M. Tschanz la permission de mettre sur sa terre une pancarte indiquant que c'était la terre ancestrale Frigon, j'ai alors organisé le pique-nique du 8 mai 2004 dont je vous ai fait rapport dans la publication de « Été 2004 (Vol 11 # 3) ».

Ce jour-là, j'ai aussi profité de mon passage à Batiscan pour rencontrer de nouveau M. Tschanz. C'est alors que j'ai appris de ce dernier qu'une terre en bordure du fleuve, comme celle que je voulais acquérir au nom des Frigon, avait été vendue quelques mois auparavant à un prix d'environ 90 000 \$. De plus, j'apprenais la possibilité que la terre

soit « dézonée » et vendue en plusieurs lots comme terrains résidentiels, parce que la municipalité avait soudain besoin d'espace pour permettre son expansion démographique. Ce qui, à mon avis, faisait augmenter encore davantage la valeur commerciale de la terre convoitée.

C'est alors que mon « rêve » s'est évanoui. J'ai eu comme un pincement au cœur et, l'espace de quelques secondes, j'ai pensé que j'avais failli à mon ancêtre et ses descendants, à assurer la pérennité qu'ils méritaient ! Mais je me suis bien vite ressaisi, car je savais que la terre de l'ancêtre sera toujours là pour ceux qui voudront bien la visiter et que se sera d'autant plus facile car maintenant, une pancarte bien visible en indique précisément l'endroit.

Je vous invite donc, quand vous serez dans la région de Batiscan, à venir voir où sont vos « racines » et à contempler le fameux St-Laurent à partir de la plage où, sans doute, l'ancêtre a mis son canot à l'eau pour réaliser ses nombreux voyages de commerçants de fourrures.

Quant à moi, vous risquez de me voir encore sur cette terre, cherchant quelques vestiges de la présence de François et de sa famille ou rêvassant tout bonnement à l'idée que ce devait être passionnant, la vie de coureur des bois !

Le comité du livre

« DES FRIGON, histoire et généalogie Gérald (116)

Membres: François (130), Pierre (4), Raymonde (96), Gérald (116) et, bientôt, Jean-René (11) et Louise (83)

Le processus peut prendre 4 à 5 ans

Nous avons eus 3 réunions à date sur les sujets suivant:

- **1ère : mise en forme et format**
- **2ième : contenu**
- **3ième : gestion du processus**

MISE EN FORME

Du fait qu'il y aura plusieurs auteurs, nous devons prévoir:

- **Style et police uniforme tout au long du livre**
- **Mode de pagination pré-établi**
- **Format simplifié et standardisé**

Les auteurs seront avisés de ces réglages avant d'écrire leur texte

GESTION DU PROCESSUS

Choisir un coordonnateur pour chaque domaine, afin de :

- **Éviter les duplications entre les articles des différents auteurs**
- **Relier les articles et la généalogie en un tout harmonieux**
- **S'assurer de la continuité dans le temps des sujets traités**

CONTENU

Les domaines suivant feront l'objet d'articles dans le cadre historique de leurs situations et de leurs influences sur la vie et le développement de la communauté des Frigon:

	Coordonnateur Coordonnatrice
Religion	François(130)
Sciences sociales et droit	?
Médecine	Raymonde (96)
Art de l'ingénieur	Gérald (116)
Agriculture	Gérald (116)
Économie domestique	?
Commerce	?
Métiers et industrie	?
Bâtiment, architecture	?
Musique et divertissements	?
Géographie et voyages	Pierre (4)
Biographies	Pierre (4)
Généalogie	Jean-René (11)
Histoire	Pierre (4)

Nous travaillerons à combler notre liste de coordonnateurs cet automne, afin de permettre à chaque auteur d'œuvrer sur son (ses) article(s)

Pierre Frigon

Pierre Frigon

Secrétaire

24 septembre 2004

pfrigon@videotron.ca

De : "Claudette Chevrette-Naud" <ccnaud@hotmail.com>
 À : <pfrigon@videotron.ca>; <jrf@cgocable.ca>; <cbrunelle@igt.net>
 Envoyé : 5 août, 2004 17:11
 Objet : AFF - Notre prochain bulletin

Bonjour à tous!

J'espère que vous êtes tous en forme maintenant que la chaleur et l'humidité ont lâché un peu. La madame de Brigham commence à retrouver de l'énergie après avoir baissé à -0 ces derniers temps! ☹

J'essaye de planifier mon temps d'ici à l'automne car le calendrier se remplit assez vite entre nous deux. Parmi les activités «majeures» à l'agenda se trouve la réunion annuelle d'Amitiés Canada-Rwanda qui se fera ici au vignoble le 11 septembre. (J'espère que notre réunion du CA-AFF ne se fera pas ce jour-là!)

Comme toujours, notre bulletin est toujours au premier plan de mes préoccupations, alors j'ai sorti le matériel que j'ai en main pour prendre un peu d'avance:

- Véronique Frigon III
- Lectures intéressantes
- William Frigon III

Est-ce qu'ils vont servir pour notre prochain bulletin?

La version française de chaque texte a été révisée par Guy et j'attends votre verdict sur le contenu du prochain bulletin avant de les envoyées à Cécile pour son doigté final. (Est-ce que Cécile est de retour à Trois-Rivières?)

Je regrette que nous ne serons pas à la réunion annuelle, mais nous n'avons pas encore la bi-location! Comme vous le savez peut-être, AFN fête ses 10 ans, alors il faut être là.

Pierre, si je suis proposée pour le Conseil d'administration, il me fera plaisir d'accepter avec fierté et enthousiasme.

Passés une bonne soirée!

Bye.

Claudette

RENCONTRE ANNUELLE 2004



Photo, gracieuse de Jacques Frigon

1- Raymond Frigon, Ottawa, ON
 2- Ivanhoë Frigon III, Rock-Forest
 3- Georges E. Frigon, Trois-Rivières
 4- Jean-René Frigon, Trois-Rivières
 5- Cécile Brunelle, Trois-Rivières
 6- Micheline Pinard, St-Hippolyte
 7- Nicole Frigon, Outremont
 8- Carmen Lacasse Chartier
 9- Francine Lalonde
 10- Lucie Frigon Caron, Gatineau
 11- Anita Frigon Guillemette, Montréal
 12- Thérèse Frigon, Montréal
 13- Lise Leduc, Laval
 14- Raymonde Frigon, St-Jérôme
 15- Marie-Jeanne Frigon Ross, Forestville

16- Robert Frigon, Charny
 17- Robert Frigon, Châteauguay
 18- Léonce Frigon, Laval
 19- Jeanne-Mance Plourde, Laval
 20- Richard Caron, Gatineau
 21- Pierre Frigon, St-Hippolyte
 22- René J. Frigon, Trois-Rivières
 23- Clémence Rivard Frigon, Montréal
 24- Louis-Georges Frigon, Montréal
 25- Madeleine Cyr, Rock-Forest
 26- Marcel Guillemette, Montréal
 27- Roger Frigon, Gatineau
 28- Raymond Guilbault, Gatineau
 29- Luc O. Frigon, St-Martys-Canadiens
 30- Françoise Labelle, St-Martys-Canadien

31- Claude St-Germain, Montréal
 32- Fernand Frigon, Laval
 33- Françoise Béland, Trois-Rivières
 34- Cyrille Frigon, Louiseville
 35- Gérald Frigon, Laval
 36- Lise Drolet, Laval
 37- Colette Isabelle, Louiseville
 38- Ginette Frigon, St-Hyacinthe
 39- Jean-Yves Frigon, Brossard
 40- Roger Frigon, Rimouski
 41- Cécile Vallée, Châteauguay
 42- Denise Hupé, Rimouski
 43- Dale Smith, Clifton Park, NY
 44- Carol Messak, Clifton Park, NY